



Visite du ministre de l'Économie Lex Delles à l'Innovation Hub

- 30 juin 2025 -

Les débuts de l'Innovation Hub

L'Innovation Hub de Dudelange a vu le jour le 30 juin 2018. Ce projet a été mis en œuvre avec le soutien du ministère de l'Économie. Cet incubateur spécialisé dans la green tech est situé au 100 route de Volmerange à Dudelange. Il s'agit d'un projet commun entre la Ville de Dudelange, qui a joué un rôle de pionnière dans ce domaine, le Fonds du Logement, Technoport et Luxinnovation. Les locaux sont loués par le Fonds du Logement à la Ville de Dudelange, qui les sous-loue aux start-ups.

Sept ans plus tard, le 30 juin 2025, le ministre de l'Économie Lex Delles a visité l'Innovation Hub et les dix start-ups qui y sont actuellement installées. Il a ainsi pu se faire une idée des nombreux avantages offerts par l'Innovation Hub. La question du rôle que peut jouer l'incubateur au niveau national a également été abordée. Après un premier échange, le ministre de l'Économie a visité les bureaux des différentes start-ups, dont les fondateur·rices lui ont présenté leurs modèles commerciaux. Lex Delles s'est montré très intéressé et les a félicité·es pour leurs idées commerciales innovantes dans le domaine de la green tech. Il a également souligné l'engagement de la Ville de Dudelange, qui investit chaque année 150 000 euros dans l'incubateur et ses start-ups.

Les avantages de l'Innovation Hub

Dans un premier temps, il s'agit de promouvoir la création de projets dans le domaine des écotéchnologies en attirant des entrepreneur·ses innovant·ses.

Comment ? En leur proposant des services et des avantages tels que des formations, des conseils ou encore des contacts avec des expert·es dans les domaines de la transition verte et écologique.

Dans un deuxième temps, l'objectif est de contribuer à l'amélioration du bilan environnemental de la Ville de Dudelange et du Grand-Duché de Luxembourg. Outre les secteurs de l'industrie, de la logistique et de la santé (LNS), le pôle d'innovation

constitue un pilier important pour la Ville de Dudelange. Il contribue à la création d'emplois et favorise la diversification économique.

Luxinnovation et Technoport apportent leur expertise et participent à la présélection des start-ups.

Pourquoi le domaine de l'écotechnologie ?

La question de l'environnement est aujourd'hui une préoccupation de plus en plus importante dans l'opinion publique et trouve sa place dans les foyers luxembourgeois comme ailleurs. Nous souhaitons nous engager pour trouver des solutions et faire face à la crise climatique actuelle afin de protéger notre environnement. Le projet innovant NeiSchmelz s'inscrit dans cette philosophie. Ce projet offre une occasion unique de mettre en œuvre des innovations dans des conditions réelles.

En étroite collaboration avec la Ville de Dudelange, très engagée dans la protection de l'environnement, Luxinnovation et Technoport accompagnent les jeunes entreprises, que ce soit dans leur transition vers des technologies respectueuses de l'environnement ou dans la promotion d'idées innovantes pour la protection de notre environnement. La Ville de Dudelange utilise déjà des outils développés par ces start-ups : un système intelligent de gestion de l'éclairage public, l'entretien des nombreux espaces verts, la préservation des parcs et des réserves naturelles, ainsi que des sacs poubelles fabriqués à partir de matériaux recyclés.

La Ville de Dudelange est fermement convaincue que la possibilité de tester ces produits sur le territoire communal permet aux start-ups de les améliorer avant de les fabriquer en plus grande quantité. Certaines start-ups ont déjà franchi le cap et peuvent désormais se développer. La start-up Kidola en est un exemple concret. Cette start-up luxembourgeoise, qui a développé un système de gestion numérique destiné aux crèches, a reçu 1,3 million d'euros du fonds luxembourgeois Expon Capital. Elle souhaite ainsi accélérer le développement de ses produits et s'étendre en France.

Les start-ups de l'Innovation Hub :

De nombreuses start-ups sont déjà passées par l'Innovation Hub. Voici celles présentes actuellement :

- **Chêne d'or** : services modernes d'entretien des jardins et des arbres grâce à une approche technologique intelligente.
- **Demain autrement** : coaching pour accompagner la transition écologique.
- **Kidola** : assure la continuité entre la crèche et la maison grâce à de nouveaux outils informatiques (via smartphones, tablettes, ordinateurs).

- **Géotopar/Lawstar** : solutions pour économiser l'énergie.
- **Lumy** : développement et fabrication de lampadaires solaires intelligents
- **Novalair** : solutions écologiques pour la purification de l'air et de l'eau.
- **TeamIA** : conseil et solutions No-Code, optimisées par l'intelligence artificielle (IA).
- **Wasch** : fabricant de lessives écologiques pour les particuliers et les collectivités.
- **Wasdi** : plateforme d'utilisation des données d'observation de la Terre.
- **WeCare** : services de nettoyage respectueux de l'environnement.

L'avenir du pôle d'innovation

L'incubateur jouera un rôle de pionnier jusqu'à l'achèvement du quartier NeiSchmelz. « Ces start-ups se concentrent sur le domaine des écotecnologies afin de se rapprocher de l'identité du futur quartier NeiSchmelz écologique et neutre en CO₂. Dans le cadre du développement de ce quartier, il est prévu de réserver un espace dédié au pôle d'innovation afin d'attirer d'autres entreprises ! », a déclaré Dan Biancalana, bourgmestre de la Ville de Dudelange.

Le collège des bourgmestre et échevin·es

Dan Biancalana, bourgmestre

Loris Spina, Josiane Di Bartolomeo-Ries, René Manderscheid, Claudia Dall'Agnol, échevin·es

En collaboration avec :

